



Revitalisation de la Broye



La Broye endiguée

Dès le milieu du XIX^{ème} siècle, la Broye fut canalisée dans le cadre des grands travaux de correction des eaux du Jura. Ces aménagements ont demandé un travail humain colossal et ont été une réussite au regard des objectifs de l'époque. En revanche, ils ont eu des conséquences biologiques et paysagères néfastes en uniformisant l'écoulement de l'eau, en empêchant toute évolution du lit, en réduisant l'ombrage, en réduisant les accès à la rivière pour les habitants et en banalisant la végétation.

Diversifier la Broye

Ainsi, le Canton, par l'intermédiaire de la DGE-EAU, et en application de sa volonté de renaturation (syn. revitalisation) des cours d'eau sur le territoire, a lancé plusieurs études et chantiers sur la Broye en divers secteurs. Le site de Guillermaux est un projet pilote pour le réaménagement de la rivière en traversée de Payerne.

Les travaux prévoient :

- d'aménager le pied des berges afin de diversifier les écoulements et de créer des caches pour la faune
- d'aménager le lit à l'aide de fosses et de bancs de graviers pour concentrer l'eau à l'étiage (càd. minimum d'eau, en été pour la Broye)
- d'élargir la berge en rive droite afin de créer deux biotopes, le premier inondé régulièrement dans l'année, le deuxième, plus haut, inondé environ une fois par an. L'élargissement de la berge et l'aménagement des biotopes nécessitent le déplacement du collecteur mixte EU/EC existant dans la berge.
- de semer une prairie diversifiée sur les berges
- d'installer des plantes semi-aquatiques à proximité de l'eau
- de planter des arbres et arbustes diversifiés en sommet de berge
- de conserver et diversifier l'alignement d'arbre en rive gauche.

Rapprocher les habitants de leur rivière

La situation de la rivière, en centre-ville, implique d'intégrer l'usage du site par les habitants et promeneurs en plus des objectifs biologiques. Il s'agit d'un élément fondamental ayant engendré la création de gradins, de plateformes d'observations et d'un chemin de promenade sans voiture. L'aménagement est donc également considéré comme un espace d'agrément et de détente intégré au réseau d'espace public paysager le long de la Broye. Il s'agit de la première revitalisation d'une rivière en ville en Suisse Romande, hormis le réaménagement de la Suze à Bienne, d'une toute autre échelle.

Transformer le quartier

En parallèle, la Ville de Payerne a mise en application la volonté politique (décision du Conseil Communal du 3 mars 2020 et du 15 juin 2022) de transformer le quartier Guillermaux/Rammes/Deux-Tours. Il est prévu d'aménager une place arborisée devant la salle communale, de restaurer la muraille et la tour des Rammes, de construire en souterrain le parking des Deux-Tours, de réaménager un parking végétalisé en surface et enfin de créer un parc public fortement arboré à l'emplacement de l'actuel parking des Rammes.

Emprise

Du pont de Guillermaux au pont de Ville
Environ 160m
A terme d'autres projet dans Payerne

Financement

Budget : 2'188'000 CHF
Subvention cantonale : 30% soit 656'000 CHF
Subvention fédérale : 65% soit 1'422'000 CHF
Part Communale : 5% soit 109'000 CHF

Mandataires du groupement

Architecte-paysagiste : L'Atelier du Paysage Sàrl
Ingénieur hydraulique : AquaVision Engineering Sàrl
Biologiste : BEB SA
Ingénieur civil : Kung et associés SA

Autres mandataires

Géomètre : NPPR SA
Ingénieur géotechnique : De Cerenville SA
Ingénieur hydrogéologie : ABA-GEOL SA
Architecte bâtiment adjacent : BDL Architectes Sàrl
Images perspectives : Stratus, Lausanne

Entreprises

Génie civil et aménagement du cours d'eau : JPF SA
Génie biologique : BioSaule Sàrl
Aménagements paysager : P. et J. R. Krattinger SA
Eclairage public et réseau électrique : Groupe-E SA

Délais

Enquête publique : mai à juin 2022
Permis : novembre 2022
Travaux de génie civil et aménagement du cours d'eau : décembre 2022 à juin 2023
Travaux de génie biologique : juin 2023
Travaux d'aménagements paysagers : juin à décembre 2023



5 juillet 1949



1938-1958



13 mai 1969

Revitalisation de la Broye

La Broye endiguée

Dès le milieu du XIX^{ème} siècle, la Broye fut canalisée dans le cadre des grands travaux de correction des eaux du Jura. Ces aménagements ont demandé un travail humain colossal et ont été une réussite au regard des objectifs de l'époque. En revanche, ils ont eu des conséquences biologiques et paysagères néfastes en uniformisant l'écoulement de l'eau, en empêchant toute évolution du lit, en réduisant l'ombrage, en réduisant les accès à la rivière pour les habitants et en banalisant la végétation.

Diversifier la Broye

Ainsi, le Canton, par l'intermédiaire de la DGE-EAU, et en application de sa volonté de renaturation (syn. revitalisation) des cours d'eau sur le territoire, a lancé plusieurs études et chantiers sur la Broye en divers secteurs. Le site de Guillermaux est un projet pilote pour le réaménagement de la rivière en traversée de Payerne.

Les travaux prévoient :

- d'aménager le pied des berges afin de diversifier les écoulements et de créer des caches pour la faune
- d'aménager le lit à l'aide de fosses et de bancs de graviers pour concentrer l'eau à l'étiage (càd. minimum d'eau, en été pour la Broye)
- d'élargir la berge en rive droite afin de créer deux biotopes, le premier inondé régulièrement dans l'année, le deuxième, plus haut, inondé environ une fois par an. L'élargissement de la berge et l'aménagement des biotopes nécessitent le déplacement du collecteur mixte EU/EC existant dans la berge.
- de semer une prairie diversifiée sur les berges
- d'installer des plantes semi-aquatiques à proximité de l'eau
- de planter des arbres et arbustes diversifiés en sommet de berge
- de conserver et diversifier l'alignement d'arbre en rive gauche.

Rapprocher les habitants de leur rivière

La situation de la rivière, en centre-ville, implique d'intégrer l'usage du site par les habitants et promeneurs en plus des objectifs biologiques. Il s'agit d'un élément fondamental ayant engendré la création de gradins, de plateformes d'observations et d'un chemin de promenade sans voiture. L'aménagement est donc également considéré comme un espace d'agrément et de détente intégré au réseau d'espace public paysager le long de la Broye. Il s'agit de la première revitalisation d'une rivière en ville en Suisse Romande, hormis le réaménagement de la Suze à Bienne, d'une toute autre échelle.

Transformer le quartier

En parallèle, la Ville de Payerne a mise en application la volonté politique (décision du Conseil Communal du 3 mars 2020 et du 15 juin 2022) de transformer le quartier Guillermaux/Rammes/Deux-Tours. Il est prévu d'aménager une place arborisée devant la salle communale, de restaurer la muraille et la tour des Rammes, de construire en souterrain le parking des Deux-Tours, de réaménager un parking végétalisé en surface et enfin de créer un parc public fortement arboré à l'emplacement de l'actuel parking des Rammes.

Emprise

Du pont de Guillermaux au pont de Ville
Environ 160m
A terme d'autres projet dans Payerne

Financement

Budget : 2'188'000 CHF
Subvention cantonale : 30% soit 656'000 CHF
Subvention fédérale : 65% soit 1'422'000 CHF
Part Communale : 5% soit 109'000 CHF

Mandataires du groupement

Architecte-paysagiste : L'Atelier du Paysage Sàrl
Ingénieur hydraulique : AquaVision Engineering Sàrl
Biologiste : BEB SA
Ingénieur civil : Kung et associés SA

Autres mandataires

Géomètre : NPPR SA
Ingénieur géotechnique : De Cerenville SA
Ingénieur hydrogéologie : ABA-GEOL SA
Architecte bâtiment adjacent : BDL Architectes Sàrl
Images perspectives : Stratus, Lausanne

Entreprises

Génie civil et aménagement du cours d'eau : JPF SA
Génie biologique : BioSaule Sàrl
Aménagements paysager : P. et J. R. Krattinger SA
Éclairage public et réseau électrique : Groupe-E SA

Délais

Enquête publique : mai à juin 2022
Permis : novembre 2022
Travaux de génie civil et aménagement du cours d'eau : décembre 2022 à juin 2023
Travaux de génie biologique : juin 2023
Travaux d'aménagements paysagers : juin à décembre 2023

